



ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

Communiqué de Presse

Bossonnens, le 27 août 2026

Mobilité active : Les répondants souhaitent un réseau cyclable plus sûr en Veveyse

L'Association des Communes de la Veveyse (ACV) publie les résultats d'un sondage consacré à la pratique du vélo et de la trottinette dans le district. Réalisée entre le 28 avril et le 7 juin 2026 auprès de l'ensemble des 21'648 habitants du district, l'enquête a recueilli 382 réponses valables. Les résultats mettent en avant un large soutien au développement de la mobilité cyclable et une attente forte en matière de sécurité des déplacements.

Lancée dans le cadre de la Stratégie mobilité 2040+, l'enquête visait à recueillir la perception des habitants afin d'alimenter l'élaboration d'un futur Plan d'actions vélo pour la Veveyse.

Une pratique qui ne se limite pas aux loisirs

Les résultats montrent que le vélo occupe déjà une place importante dans les habitudes de déplacement. Si les usages de loisirs et de sport demeurent majoritaires, les déplacements utilitaires – pour se rendre au travail, à l'école, aux transports publics ou faire des achats – représentent près de la moitié des motifs d'utilisation mentionnés.

Le vélo classique et le vélo à assistance électrique dominent largement les pratiques observées. La forte présence du vélo électrique reflète notamment les caractéristiques du territoire, marqué par des distances parfois importantes et un relief vallonné.

Un sentiment d'insécurité largement partagé

L'enseignement principal du sondage concerne la sécurité. Une majorité des usagers estime que les conditions actuelles de circulation à vélo ou à trottinette sont insatisfaisantes. Les utilisateurs les plus réguliers portent même le regard le plus critique sur le réseau existant.

Parmi les dangers les plus fréquemment cités figurent l'importance du trafic motorisé, l'étroitesse de certaines chaussées, la vitesse excessive des véhicules, le manque d'infrastructures cyclables sécurisées ainsi que certains problèmes de visibilité et d'état de la chaussée.

Un large soutien au développement du réseau cyclable

Malgré ces difficultés, l'adhésion au développement de la mobilité cyclable est particulièrement forte. Près de 94 % des répondants se déclarent favorables à un renforcement du réseau cyclable en Veveyse.

Cette adhésion concerne aussi bien les usagers réguliers que les utilisateurs occasionnels et une partie des personnes utilisant peu ou pas le vélo. Les quelques réserves exprimées portent principalement sur la priorité à accorder à ces investissements par rapport à d'autres besoins du territoire.

Des priorités clairement identifiées

Les répondants estiment que les efforts doivent se concentrer en priorité sur les axes principaux à fort trafic reliant les différentes localités du district. Les traversées de localités, les liaisons vers les gares et les écoles ainsi que certains itinéraires intercommunaux figurent également parmi les attentes recensées.

Concernant les aménagements, les pistes cyclables séparées du trafic apparaissent comme la solution la plus attendue, devant les bandes cyclables et les mesures d'apaisement de la circulation telles que les zones 30.

Vers un plan d'action régional

Pour l'ACV, ces résultats confirment l'importance d'une approche coordonnée à l'échelle régionale. Les attentes exprimées dépassent en effet le cadre communal et concernent avant tout les liaisons entre les centres d'intérêt du district, les gares, les écoles et les régions voisines.

Les enseignements du sondage constitueront une base de travail pour définir les priorités d'intervention, les responsabilités des différents acteurs et les mesures susceptibles d'encourager une pratique plus large du vélo en Veveyse.

Une enquête à interpréter avec prudence

Les résultats doivent toutefois être replacés dans leur contexte. La participation reposait sur le volontariat, ce qui a probablement conduit à une surreprésentation des usagers du vélo. Les jeunes de moins de 30 ans et les personnes de plus de 75 ans sont sous-représentés dans l'échantillon.

Malgré ces limites, l'enquête apporte un message clair : les habitants qui se sont exprimés voient dans l'amélioration de la sécurité et de la continuité du réseau cyclable une condition essentielle au développement des mobilités actives en Veveyse.

Personnes de contact :

M. Savio Michellod, Président de la Commission des mobilités de l'ACV, 079 793 48 65

M. Pierre Yves Delcourt, chef de projet, 076 348 31 34